

Sauveteur Secouriste du Travail

Contexte :

Le code du travail (article R241-39), demande qu'il soit prévu, dans chaque atelier où sont effectués des travaux dangereux, une personne formée aux premiers secours.

Les travaux effectués en milieu agricole, comportent des risques professionnels, qui s'inscrivent dans ce cadre de dangerosité.

Objectif

Développer un « ESPRIT DE PREVENTION » et être capables de maintenir en survie une victime depuis la découverte de l'accidenté jusqu'à l'arrivée de secours spécialisés et en mettant en œuvre un ensemble de gestes et de techniques simples.

Public

Agriculteurs et salariés agricoles de Haute-Lande

Prérequis

Savoir parler et écrire le français

Durée : 14 h

Contenu et méthodes pédagogiques

Dans les locaux du GRCETA-SFA.

Accueil par l'animateur présentation de l'organisation du stage et de son déroulé organisationnel (horaires, déjeuners). Explication de la partie administrative, et présentation du formateur.

Tour de table et présentation des stagiaires, recueil des attentes de chacun et recentrage de l'objet du stage

MODULE 1 – 7h

Connaissance de la réglementation :

- Article 63 du code pénal
- Connaître le Rôle du S.S.T.

Conduite à tenir en cas d'accident :

- Protection (connaissance des risques de l'entreprise)
- Examiner la victime
- Faire alerter (organisation des secours de l'entreprise et des secours publics)
- Maintenir un accidenté en survie.

Acquérir la connaissance les gestes techniques – et apprendre à les pratiquer :

La victime saigne abondamment :

- Compression manuelle directe
- Pansement compressif
- Point de compression

La victime ne respire pas, ne réagit pas :

- Réanimation cardio-pulmonaire
- Bouche à bouche, bouche à nez.
- Méthode HEIMLICH

Groupement de Recherche sur les Cultures et Techniques Agricoles des Sols Forestiers d'Aquitaine

ZAE Sylva 21 - 4 rue Nicolas Brémontier - 33830 BELIN-BELIET - T/ 05.56.88.01.98 - F/ 05.56.88.04.59

Déclaration d'activité formation 72330632633 région Aquitaine - grceta@grceta-sfa.fr - www.grceta-sfa.fr

Association loi 1901 - N°9488 - Préfecture de Bordeaux - Siren 39363528900027 - APE 9412 Z

IBAN FR76 1330 6001 0600 0119 6700 059 - BIC AGRIFRPP833 - RIB 13306 00106 00011967000 59

MODULE 2 – 7h

Acquérir la connaissance des risques spécifiques - apprendre les gestes techniques :

La victime ne parle pas, mais respire :

- Les positions d'attente

La victime présente des brûlures

- Brûlures thermiques, brûlures chimiques.

La victime présente une suspicion de fracture.

La victime présente des plaies graves ou simples

Acquérir la connaissance des risques spécifiques - apprendre les gestes techniques :

A la demande du Médecin du Travail :

- compression manuelle à la base du cou
- Le garrot
- Les malaises

Méthodes pédagogiques

Une partie théorique projection PowerPoint

Travaux pratiques jeux de rôle et mise en situation

Matériel pédagogique adapté.

Animateur : GRCETA-SFA – Responsable formation

Formateur: Centre Formation aux Premiers Secours - Nathalie BICHELBERGER-GUYOMAR Agréée INRS

Evaluation stagiaires

Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail de l'INRS délivré par la CRAM aux candidats ayant satisfait au contrôle de comportement.

Evaluation du stage par les stagiaires : Fiche individuelle à remplir par chaque stagiaire.

Nous contacter pour la prise en compte des situations de handicap temporaire ou permanent.



Groupement de Recherche sur les Cultures et Techniques Agricoles des Sols Forestiers d'Aquitaine

ZAE Sylva 21 - 4 rue Nicolas Brémontier - 33830 BELIN-BELIET - T/ 05.56.88.01.98 - F/ 05.56.88.04.59

Déclaration d'activité formation 72330632633 région Aquitaine - grceta@grceta-sfa.fr - www.grceta-sfa.fr

Association loi 1901 - N°9488 - Préfecture de Bordeaux - Siren 39363528900027 - APE 9412 Z

IBAN FR76 1330 6001 0600 0119 6700 059 - BIC AGRIFRPP833 - RIB 13306 00106 00011967000 59